

## FICHE DE POSTE



Service : ENVIRONNEMENT  
 Agent(s) :

### Dénomination de l'emploi

**Agent d'entretien des Points d'apport volontaire (PAV)  
 et d'intervention sur les ouvrages pluviaux**

### Grades associés

\* **Catégorie C** **Cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux**

### Mission principale

*entretien et lavage :*  
 - des points d'apport volontaire  
 - des avaloirs

### Lien hiérarchique :

Responsables du Service Environnement et du Service Assainissement

### Lien fonctionnel :

Reponsable de l'atelier Collecte des déchets  
 Responsable exploitation assainissement

### Activités générales

*Nettoyage des points d'apport volontaire*

*Vérification et nettoyage des ouvrages pluviaux*

### Activités liées au poste de l'agent

**Intervention sur les points de collecte des déchets en apport volontaire pour le verre, le papier, les ordures ménagères et les emballages :**

- nettoyage des abords (dépôts de sacs, cartons etc.)
- lavage régulier des conteneurs/bornes avec un nettoyeur HP sur remorque,
- remise en place de la signalétique si besoin,
- débouchage des bornes d'introduction,
- maintenance curative : remplacement de câbles, réparations trappes etc.

**Intervention sur avaloirs et ouvrages hydrauliques**

- Vérifier et nettoyer les ouvrages sur les différents cours d'eau (dessableurs, piège à embâcle),
- Vérifier et nettoyer les avaloirs sur les secteurs arborés et à risque,

**Actions de communication / sensibilisation :**

- renseigner les usagers sur le tri des déchets et sur le mode de fonctionnement de la collecte des déchets en général,
- en collaboration avec les bailleurs et ambassadrices du tri, distribution de flyers, identification des dysfonctionnements,
- Information des riverains sur les travaux d'assainissement, distribution de flyers.

**Remontée d'informations**

### Techniques et compétences utilisées

- **Formation de base** Aucune
- **Compétences requises**
  - Permis B et BE obligatoires,
  - Appliquer les règles d'hygiène de sécurité
  - Comportement relationnel cordial
  - Travail en extérieur
  - Bonne condition physique,
  - Forte disponibilité.

### Contraintes spécifiques au poste

Horaires de travail en continu

Travail en équipe ou seul

Astreinte

### Sujétions particulières

### Technicité & polyvalence

### Conditions de travail

Du lundi au vendredi de 6h à 13h ou 7h à 14h  
 Besoin ponctuel : les après midi pour le service assainissement

### Rémunération

*Statutaire*  
 + régime indemnitaire  
 Indemnité pour travaux insalubres  
 Prime de pénibilité